

Anne-Laure BONNEL¹



LE SMARTPHONE, OUTIL DE TERREUR DANS LA GUERRE DU HAUT-KARABAGH EN 2020

UNE APPROCHE PRÉLIMINAIRE

Résumé : En 2020, la deuxième guerre du Haut-Karabagh a mis en évidence l'utilisation du smartphone comme outil de terrorisme cognitif. Cet article offre une première approche sur les causes et les conséquences de cette innovation. Des hypothèses de recherches ultérieures sont proposées pour mieux cerner ce phénomène qui est susceptible de se généraliser dans la perspective de futurs nettoyages ethniques.

Mots-clefs : Terrorisme cognitif, Images traumatisantes, Smartphone, Haut-Karabagh, Arménie, Azerbaïdjan, Guerre de l'information, Mercenaires, Terreur, Violence.

THE SMARTPHONE, INSTRUMENT OF TERROR IN THE NAGORNO-KARABAKH WAR OF 2020. A PRELIMINARY APPROACH.

Abstract: *In 2020, the second Nagorno-Karabakh war enlightened the use of smartphones as an instrument of cognitive terrorism. This article offers a first approach on the causes and consequences of this innovation. Hypothesis of further research are proposed to surround better this phenomenon which is likely to generalize itself in the perspective of future ethnic cleansings.*

Key words: *Cognitive terrorism, Traumatic images, Smartphone, Nagorno-Karabakh, Armenia, Azerbaijan, Information warfare, Mercenaries, Terror, Violence.*

1. Réalisatrice indépendante, auteure de films documentaires et reporter pour *Libre Média*, Anne-Laure Bonnel a notamment réalisé les documentaires *Donbass* (2015), *Donbass, huit ans après* (2022) ou encore *Silence dans le Haut-Karabagh* (2021), et donne également des cours dans plusieurs écoles et universités à Paris.

POUR PARVENIR À UN CONTRÔLE DE LA RÉGION du Haut-Karabagh (disputée entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan) et atteindre ses objectifs, l'Azerbaïdjan a mobilisé et déployé, du 27 septembre au 9 novembre 2020, plusieurs tactiques et dispositifs : recours à la guerre de l'information, aux mercenaires djihadistes, et au terrorisme cognitif à l'aide du smartphone.

L'utilisation du smartphone participe de la « rudimentarisation » de la guerre².

« *La rudimentarisation rend compte du fait que, parallèlement à la tendance des armées régulières qui disposent d'un complexe militaro-industriel à s'équiper d'armes et de capacités d'une sophistication croissante, une tendance inverse s'observe chez les entités non-étatiques qui recourent au terrorisme* », souligne Daniel Dory³.

La rudimentarisation du terrorisme transforme en armes un nombre croissante d'objets de la vie quotidienne. Le cas du Haut-Karabagh est intéressant et remarquable car cet aspect de la rudimentarisation de la terreur et de la guerre par l'utilisation du smartphone a été très efficace et récurrente, sur plusieurs mois. Ce conflit s'est déroulé en « boucle » sur internet, *Telegram* et *WhatsApp* sous forme de harcèlement de la population.

L'utilisation du smartphone comme outil de terreur sur la population arménienne n'a pas été suffisamment étudiée à ce jour. Les capacités multiplicatrices et virales de la violence ont pu participer à l'effondrement de la société arménienne du Haut-Karabagh, de 2020 à 2023, par la violence qu'engendrent des vidéos et des images d'exactions.

Ce fait relativement nouveau incite à se poser les questions suivantes :

- Qu'est-ce que le smartphone engendre comme techniques de terrorisme cognitif ?
- Quels effets ces images engendrent sur les populations civiles ?
- Le smartphone, une innovation technique dans le terrorisme ?

Seconde Guerre du Haut-Karabagh : du 27 septembre au 9 novembre 2020

L'utilisation du smartphone, la diffusion et la médiatisation « en boucle » sur les réseaux sociaux locaux « en huis clos » d'un grand nombre de vidéos destinées à

2. Dory Daniel, « Le terrorisme et les transformations de la guerre : un état de la question », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 285, 2022, pp. 41-57.

3. *Ibidem*.

terroriser la population civile arménienne nous pousse à nous interroger sur le rôle et les possibilités stratégiques offertes par l'utilisation du smartphone en temps de guerre.

« Le 27 septembre 2020, avec le soutien de la Turquie et de mercenaires islamistes, l'Azerbaïdjan a déclenché une violente offensive contre la république autoproclamée de l'Artsakh, peuplée à 100 % d'Arméniens. Ce conflit a fait 6 000 morts, pour la plupart Arméniens, et s'est soldé par une victoire de l'Azerbaïdjan. À la suite du cessez-le-feu signé sous l'égide de la Russie le 9 novembre 2020, les forces azerbaïdjanaises se sont aussitôt déployées dans les territoires reconquis, terrorisant et expulsant les populations arméniennes. »⁴



Fig. 1 : Localisation du Haut-Karabagh actuel. © Éric Van Lauwe.

Le conflit de 2020 a renversé le rapport de force instauré entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan par le premier conflit à l'issue duquel, en 1994, l'Arménie avait pris le contrôle du Haut-Karabagh et de 7 districts azerbaïdjanais, soit 14 000 km² en tout, ce qui représente 15 % de la superficie de l'Azerbaïdjan.

4. Denécé Eric, Yégavian Tigrane (dir.), *Haut-Karabagh : le livre noir*, Paris, Ellipses, 2022, 408 p.

« L'implication de la Turquie, qui a participé à la préparation de l'armée azerbaïdjanaise, et déployé 1500 à 2000 mercenaires et djihadistes syriens, a joué un rôle déterminant dans le renversement du rapport de force. »⁵



Fig. 2 : Carte politique actuelle d'une partie du Caucase. © Éric Van Lauwe.

La Seconde Guerre du Haut-Karabagh, aussi appelée « guerre du Haut-Karabagh de 2020 », opération « Poing d'acier » ou « Guerre des 44 jours » est un conflit post-soviétique opposant la république auto-proclamée du Haut-Karabagh, aussi appelée Artsakh. Elle est soutenue par l'Arménie, face à l'Azerbaïdjan, allié de la Turquie.

5. Cigoloti Olivier, Carolti Marie-Arlette, *Haut-Karabagh : Dix enseignements d'un conflit qui nous concerne*, Rapport d'information du Sénat, n° 754 (2020-2021), déposé le 7 juillet 2021, 92 p.

L'enjeu de cette guerre était le contrôle du Haut-Karabagh, État majoritairement peuplé d'Arméniens mais non-reconnu par la communauté internationale depuis sa déclaration d'indépendance vis-à-vis de l'Azerbaïdjan en 1991.

Silence dans le Haut-Karabagh : le film documentaire

Le film documentaire *Silence dans le Haut-Karabagh* (2021) d'Anne-Laure Bonnel a été tourné du 1^{er} au 12 décembre 2020 dans le Haut-Karabagh. L'enquête a été menée avec l'Ombudsman d'Arménie Arman Tatoyan et l'Ombudsman du Haut-Karabagh Artak Beglaryan.

Ce documentaire témoigne de la présence de mercenaires djihadistes syriens, de l'usage de bombes au phosphore, de bombes à sous-munitions et de multiples exactions (crimes de guerre, tortures, etc.)⁶.

Dans le Haut-Karabagh, un aspect de la violence interroge rapidement la réalisatrice : la diffusion de vidéos de tortures et d'exactions, « en boucle » sur les réseaux sociaux.

L'enquête au cœur du Haut-Karabagh fut menée au moyen d'une immersion de 15 jours dans la zone indépendantiste, au plus près de la population civile, en travaillant main dans la main avec les défenseurs des droits de l'Homme d'Arménie et du Haut-Karabagh : Arman Tatoyan et Artak Beglaryan.

L'utilisation du smartphone

Il s'agit d'une guerre-éclair de 44 jours, assez peu médiatisée en France. Dès le mois de décembre 2020, un certain nombre de vidéos filmées depuis le Haut-Karabagh circulent et présentent des exactions commises par des mercenaires et djihadistes syriens. Des images d'actes d'une violence extrême, commis par des soldats, circulent sur les réseaux sociaux arméniens et azerbaïdjanais. On y découvre que beaucoup se livrent à des atrocités : coups et humiliations sur des prisonniers de guerre, sur des civils, sur des soldats, vivants ou morts, à des profanations et mutilations de cadavres, exécutions au moyen de la décapitation de prisonniers, etc.

6. Voir à ce sujet : Bonnel Anne-Laure, « Silence dans le Haut-Karabagh » (documentaire), vidéo publiée par la chaîne « Anne-Laure Bonnel » sur *Youtube*, 19 mai 2022, 50 min., lien : <https://www.youtube.com/watch?v=vbA6arDIREM&list=PLOUjyAJk-KSFkFxumy3lVXy2yymvGNSFD&index=2> (consulté le 22 février 2024).

L'ensemble des images est rapidement authentifié par des représentants de l'ONU et les ambassades arméniennes. Les mutilations de cadavres sont rapportées par *Amnesty international*.

« *La dépravation et l'inhumanité exposée dans ces vidéos montrent une intention délibérée d'infliger des souffrances et humiliations maximales aux victimes, en violation flagrante du droit humanitaire international* », a souligné Denis Krivosheev, directeur de recherche d'*Amnesty international* pour l'Europe de l'Est et l'Asie centrale⁷.

Ces images ont provoqué un profond traumatisme auprès de la population arménienne de l'enclave séparatiste.

*Nous avons décidé ici de ne pas montrer une image, jugée trop violente, montrant un soldat en train de décapiter le cadavre d'un soldat arménien*⁸, NDLR.

Le smartphone, un outil de terreur dans la guerre du Haut-Karabagh

Le smartphone ne serait-il pas devenu dans le Haut-Karabagh une arme de guerre ? Le terrorisme est théâtral, a écrit François-Bernard Huyghe, cherchant à faire peur autant qu'à faire mourir : « *Il y a terrorisme quand l'effet psychologique surpasse l'effet militaire, disait Raymond Aron. L'ennemi désigné, la communauté représentée, le but historique recherché, tout doit être clair.* »⁹

Or, dans le cadre de l'enclave du Haut-Karabagh, tout semble évident : utilisation du smartphone dans le but de terroriser la population arménienne à travers une large diffusion d'images rappelant le génocide arménien de 1915, et empruntant les représentations de l'imagerie des génocides, épurations ethniques et crimes de guerre du xx^e siècle.

*Nous avons décidé ici de ne pas montrer une image, jugée trop violente, sur laquelle nous pouvons voir deux soldats posant devant deux cadavres, laissés à l'air libre et probablement dévorés par des chiens errants*¹⁰, NDLR.

7. « Arménie/Azerbaïdjan. Il faut enquêter d'urgence sur les décapitations et sur les crimes de guerre relayés dans des vidéos sordides », *Amnesty international* (communiqué de presse), 10 décembre 2020, lien : <https://www.amnesty.org/fr/latest/press-release/2020/12/armenia-azerbaijan-decapitation-and-war-crimes-in-gruesome-videos-must-be-urgently-investigated/> (consulté le 22 février 2024).

8. Photo publiée par *Middle East Update* sur *Twitter* (X), © *The Human Rights Defender of Armenia* (crédit), 15 octobre 2020, lien : <https://twitter.com/islamicworldupd/status/1316759678647504897> (consulté le 22 février 2024).

9. Huyghe François-Bernard, « Complotisme et terrorisme », Dory Daniel, Noé Jean-Baptiste (dir.), *Le complexe terroriste*, Versailles, VA éd., 2022, p. 35.

10. © *The Human Rights Defender of Armenia* (crédit).

Harcèlement de la population à l'aide du smartphone

Le terrorisme cognitif, à la différence de la violence « ordinaire » ne laisse que peu de traces visibles, mais par les messages qu'il martèle, il a pour objectif d'agir sur le comportement de la population. Dans ce cadre, la violence prend la forme de représentations et d'images mentales ravivent la mémoire et engendrent les traumatismes les plus divers.

L'instrumentalisation de la peur de la population en vue d'un nettoyage ethnique et d'un exode transforme le smartphone en instrument de guerre communicationnelle. L'utilisation du smartphone est alors un instrument de guerre à bas prix, bien que rudimentaire, et efficace pour disséminer le sentiment de peur et d'angoisse sur place.

Le sentiment du danger pour la population sur place est bien réel.

La violence cognitive est provoquée par le smartphone. L'analyse et l'étude de ces atrocités sont éludées par les médias. En France, la controverse sur ces images est déclenchée par des enquêtes d'historiens et de journalistes, suscitant des réactions en Azerbaïdjan. En l'état actuel, nous ne pouvons que nous référer aux témoignages des civils qui ont tous été persuadés de vivre le même sort que ceux dont les corps ont été filmés.

Nous avons décidé ici de ne pas montrer une image amplement diffusée, mais jugée trop violente, montrant un cadavre sans tête assis sur le siège passager d'une voiture¹¹, NDLR.

En 2023, ils ont fui. Le sort du territoire est scellé au terme d'une offensive militaire éclair de l'Azerbaïdjan lancée le 19 septembre 2023. Dès le lendemain, les autorités du Haut-Karabagh, lâchées par Erevan (capitale de l'Arménie), capitulent, et un cessez-le-feu est conclu.

Le blocus du corridor de Latchine, et ces images « en boucle », provoquent une capitulation et une fuite de la totalité des habitants du territoire. En tout, 120 000 résidents fuient leur domicile en quelques jours, de crainte d'être la cible d'exactions azerbaïdjanaises, malgré les promesses de Bakou de respecter leurs droits.

La population, gravement heurtée par la réception d'images traumatisantes, n'a donc aucunement résisté.

11. © *The Human Rights Defender of Armenia* (crédit).



Fig. 3 : Image amplement diffusée¹² d'un soldat devant la destruction du patrimoine arménien

La mémoire du génocide arménien, ravivée par la visualisation et la réception sur leur téléphone ou sur les réseaux sociaux du Caucase d'exactions rappelant les méthodes génocidaires turques pourraient par ailleurs également expliquer en partie le comportement attentiste, les trois années durant, de la population arménienne. On peut difficilement contester que la peur d'un nouveau génocide ou d'une épuration ethnique n'ait pas été réactivée par la réception de ces images par la population arménienne.

12. Photo publiée par *Artak Beglaryan* sur *Twitter (X)*, © *The Human Rights Defender of Armenia* (crédit), le 19 novembre 2020, lien : https://twitter.com/Artak_Beglaryan/status/1329516826154455040 (publication consultée le 22 février 2024).

Conclusion

En 2023, l'enclave se vide au cours d'une guerre-éclair de vingt-quatre heures. En 2020, le gouvernement arménien, qui lutte déjà pour sa survie, décide de ne pas mettre en avant ces atrocités, craignant peut-être que les faits ne soient pas seulement interprétés comme la conséquence de la brutalité de la guerre en cours, mais aussi comme l'incapacité du gouvernement à défendre le peuple du Haut-Karabagh.

L'Arménie connaît un changement de régime, de nombreux bouleversements politiques et d'alliances laissent l'Arménie sans véritables alliés fiables. À quoi s'ajoute l'hypothèse d'un mode de guerre qui, sur une durée de trois ans, nous éclaire sur le pouvoir des images.

Des études ultérieures sont donc à mener. L'hypothèse de la guerre cognitive par le smartphone générant suffisamment de peur au travers de la violence qu'elle incarne dans l'imaginaire collectif d'une peuple, pose de nombreuses questions sur l'usage des nouvelles technologies dans les guerres à venir. L'utilisation de ces nouvelles technologies à des fins terroristes doit donc être prise au sérieux et les effets induits sur la résilience ou l'effondrement d'une population doivent être mesurés.

L'hypothèse de la réactivation de la mémoire collective du génocide des arméniens du Haut-Karabagh facilitant l'exode de la population est hautement probable. Cela devrait motiver des études approfondies sur les techniques de harcèlement par internet en vue de faciliter des nettoyages ethniques futurs. ■

Éléments bibliographiques

-
- « Arménie/Azerbaïdjan. Il faut enquêter d'urgence sur les décapitations et sur les crimes de guerre relayés dans des vidéos sordides », *Amnesty international (communiqué de presse)*, 10 décembre 2020, lien : <https://www.amnesty.org/fr/latest/press-release/2020/12/armenia-azerbaijan-decapitation-and-war-crimes-in-gruesome-videos-must-be-urgently-investigated/> (consulté le 22 février 2024).
 - « Arménie/Azerbaïdjan : des crimes de guerre commis par les deux camps. Il faut enquêter d'urgence sur les décapitations et sur les crimes de guerre relayés dans des vidéos sordides », *Amnesty international*, 11 décembre 2020, lien : <https://www.amnesty.fr/controle-des-armes/actualites/armenie-azerbaïdjan-crimes-de-guerre> (consulté le 22 février 2024).
 - Bonnel Anne-Laure, « Silence dans le Haut-Karabagh », film disponible sur la chaîne *Anne-Laure Bonnel sur Youtube.com*, 19 mai 2022, 50 min., lien : <https://www.youtube.com/watch?v=vbA6arDIREM&list=PLOUjyAJk-KSFkFxumy3lVXy2yymvGNSFD&index=2> (consulté le 22 février 2024).

- Cigoloti Olivier, Caroliti Marie-Arlette, *Haut-Karabagh : Dix enseignements d'un conflit qui nous concerne*, Rapport d'information du Sénat, n° 754 (2020-2021), déposé le 7 juillet 2021, 92 p.
- Denécé Eric, Yégavian Tigrane (dir.), *Haut-Karabagh : le livre noir*, Paris, Ellipses, 2022, 408 p.
- Dory Daniel, « Le terrorisme et les transformations de la guerre : un état de la question », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 285, 2022, pp. 41-57.
- Huyghe François-Bernard, « *Complotisme et terrorisme* », Dory Daniel, Noé Jean-Baptiste (dir.), *Le complexe terroriste*, Versailles, VA éd., 2022, p. 35.
- Mandraud Isabelle, « *Dans le Haut-Karabakh, ces vidéos de prisonniers de guerre qui hantent les familles* », *Le Monde*, 5 décembre 2020, lien : https://www.lemonde.fr/international/article/2020/12/05/dans-le-haut-karabakh-ces-vidéos-de-prisonniers-de-guerre-qui-hantent-les-familles_6062303_3210.html (consulté le 22 février 2024).